

COMITÉS DE QUARTIER

ouvert
à tous

à partir de
16 ans

ENSEMBLE

ÉCHANGES

CITOYENNETÉ

PARTICIPATION

PROJETS

Vous aussi,
rejoignez le comité
de votre quartier
pour échanger
et participer
à son avenir !

comitesdequartier@ville-lespontsdece.fr



COMITÉS DE QUARTIER

Il existe 5 comités de quartier :

- Comité de Saint-Maurille / L'île / Saint-Aubin
- Comité de La Guillebotte
- Comité de La Chesnaie / Pouillé
- Comité de Sorges / Pyramide / Moulin Marcille
- Comité de La Monnaie / La Brosse / Halopé

LES MISSIONS DES COMITÉS

Lieu de débats et d'échanges entre les habitants du quartier en lien avec les élus.es, les comités de quartier constituent un espace privilégié d'expression des habitants. Il favorise l'implication des Ponts-de-Céais.ses dans la vie de leur cité. Les comités sont une instance consultative qui se saisit de toutes questions concernant le quartier. Le comité peut également être saisi par la municipalité sur un sujet concernant le quartier ou l'ensemble du territoire communal.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute personne désirant participer aux comités de quartier doit faire acte de candidature auprès de la mairie via l'adresse mail (comitésdequartier@ville-lespontsdece.fr) ou en utilisant le coupon de ce dépliant.

Le nombre de membre est illimité. Chaque habitant.e de 16 ans ou + peut participer, quelque soit sa profession, son origine sociale ou professionnelle. La durée du mandat est de 3 ans. Un tirage au sort complémentaire sera également effectué à partir des listes électorales municipales.

LE RÔLE DES MEMBRES

- > Relais entre la municipalité et les habitants du quartier, ils participent pleinement à la vie de la cité. Ils sont force de propositions et consultés sur les projets.
- > Par leurs avis, les membres permettent la mise en œuvre de politiques municipales adaptées aux besoins de la population. Attentifs aux préoccupations et aux questions des habitants, ils font remonter aux élus.es référents.es du quartier leurs suggestions et leurs remarques.

ANIMATION DES COMITÉS DE QUARTIER

Le président de chaque comité est élu par les membres du comité et un.e élu.e référent.e du quartier sera nommé.e par le maire. Des réunions inter-comités seront aussi régulièrement organisées.





Vincent Guibert

adjoint à la vie associative et à la citoyenneté

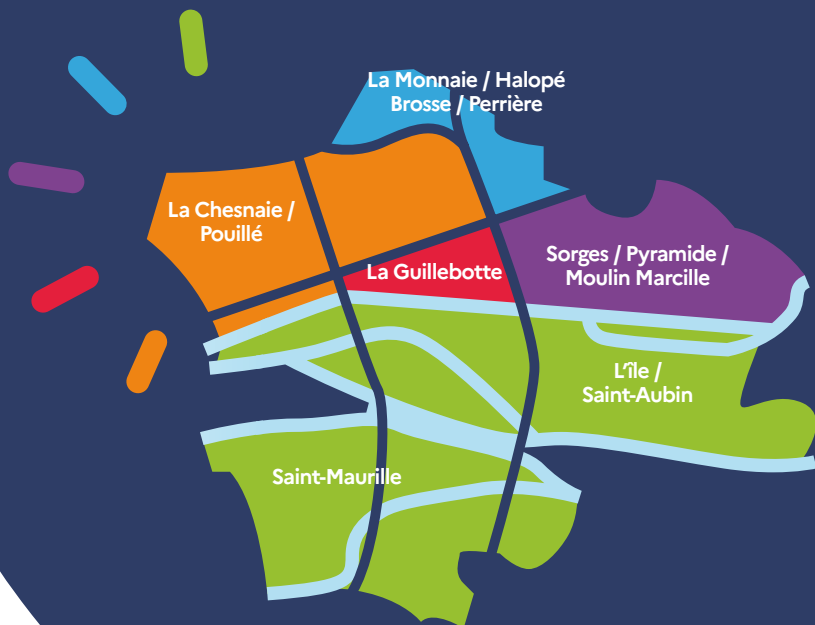
Delphine Lecomte

conseillère municipale déléguée
à la citoyenneté

Depuis longtemps, la municipalité considère que le temps démocratique et d'échanges avec les habitants ne se limite pas aux campagnes électorales. Depuis 2008, nous avons créé des comités de quartier que nous relançons aujourd'hui sous une nouvelle forme mais toujours dans l'esprit de faire participer les habitants à l'évolution de leur ville.

Le concours des habitants a déjà été apprécié et reconnu dans la

ville. Plusieurs aménagements (mini-stade de La Chesnaie, les parcours patrimoine, les jardins rue de la gare...) ou manifestations comme l'Art en Cé jardins sont directement issus des propositions des comités. Nous vous invitons à rejoindre ces comités et à prendre part à la vie citoyenne des Ponts-de-Cé.





Les comités consultatifs de quartiers ont travaillé sur...

La création de l'espace de loisirs de La Chesnaie



La création de parcours patrimoine



L'art en Cé jardin



Mise en place d'appareils de fitness au parc de La Guillebotte



Et bien d'autres sujets sur la vie quotidienne, les déplacements, la sécurité, l'éclairage public, les jeux pour enfants, la citoyenneté...

Vous aussi, rejoignez les comités de quartiers et participez au développement et à l'animation de votre quartier et de votre ville.

© A44 éditions - 02 41 72 07 00

Bulletin d'inscription | Comité de quartier

Quartier :

Mme Mlle M.

Nom : Prénom :

Né(e) le : Âge (+ de 16 ans) :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse mail :@.....

Je m'inscris pour participer à mon Comité de quartier pour une durée de 3 ans.

Signature :